

A la Une

Culture

Forum européen de la culture : évènement phare 2009 de la Culture

La Commission européenne organise du 28 au 30 septembre 2009 deux évènements Culture à Bruxelles : la Conférence du programme Culture le 28 septembre, et le Forum européen de la Culture les 29 et 30 septembre. Ils réuniront des participants de la société civile culturelle, des Etats Membres et des institutions de l'Union européenne pour mettre en lumière les progrès de la mise en œuvre de l'Agenda européen de la culture.

A lire p. 2



Sommaire

Culture	p. 2
Education et formation	p. 4
Jeunesse et Citoyenneté	p. 6
Institutions	p. 8
Les appels à propositions	p. 9



Culture

Evènement

Forum européen de la culture : évènement phare 2009 de la Culture

La Commission européenne organise du 28 au 30 septembre 2009 deux évènements Culture à Bruxelles : la Conférence du programme Culture le 28 septembre, et le Forum européen de la Culture les 29 et 30 septembre.

La conférence « Culture en mouvement » du 28 septembre vise à promouvoir les résultats des activités soutenues par le Programme Culture.

Quelques exemples de projets financés qui répondent aux objectifs de l'Agenda seront présentés. Des ateliers et des séances d'information sur des sujets culturels variés faciliteront également les rencontres et l'échange de bonnes pratiques.

Le Forum culturel européen du 29 au 30 septembre réunira des participants de la société civile culturelle, des Etats Membres et des institutions de l'Union européenne pour mettre en lumière les progrès de la mise en œuvre de l'Agenda européen de la culture.



Le débat sera enrichi par des interventions clés, des tables rondes et des ateliers autour de trois objectifs stratégiques de l'agenda:

- diversité culturelle et dialogue interculturel ;

- la culture, catalyseur de créativité, avec notamment un atelier sur la Culture et le développement régional ;

- la culture, élément vital des relations internationales de l'Union européenne.

Ces journées seront l'occasion de rencontrer des fonctionnaires de la Commission et des porteurs de projets européens.

Informations pratiques

Toutes les sessions seront en anglais et en français.

La participation est gratuite.

Les inscriptions sont disponibles [en ligne](#) (mot de passe : « culture »).

Culture et créativité

La culture, vecteur d'innovation économique et sociale pour les régions et les villes

Une étude commandée par la Commission européenne (voir [Actualité européenne EJC n°7](#)) explore les liens encore largement méconnus entre culture, diversité culturelle, créativité et, plus largement, innovation sociale, scientifique et économique. Réalisée par le cabinet KEA European Affairs, elle s'inscrit dans le cadre de l'Année européenne 2009 de la créativité et de l'innovation.

Au moyen d'exemples concrets tirés de différents secteurs et couvrant toute l'Europe, cette étude tente de montrer les synergies et effets d'entraînement positifs que produit la culture – par la créativité qu'elle génère – dans des domaines aussi variés que l'éducation et la formation tout au long de la vie, l'acceptation et l'utilisation par le grand public des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la stimulation de la recherche, le développement

de produits et services nouveaux, le positionnement des villes, le renforcement du capital social, la motivation du personnel, la modernisation des services publics etc.

L'étude conclut que l'Europe gagnerait à renforcer ce potentiel de la culture à renforcer

Label du patrimoine européen

Résultats de la consultation en ligne

Toucher les jeunes citoyens, avec un objectif fondamental d'éducation au patrimoine culturel européen, avoir une forte dimension symbolique européenne et contribuer à diffuser des valeurs européennes : autant de critères essentiels au futur label du patrimoine européen. Tel est le résultat d'une consultation publique menée par la Commission européenne au printemps dernier.

En tout, 220 réponses d'organisations et de particuliers venus de 26 pays différents ont été reçues : 55 % étaient originaires de pays participant déjà au Label, 37 % de pays n'y participant pas. Parmi les réponses, l'accent a été mis sur la participation des jeunes, en particulier l'éducation au patrimoine culturel européen. La plupart des répondants ont estimé que le Label pourrait avoir pour effet de « renforcer la citoyenneté européenne par une sensibilisation au patrimoine commun et un encouragement à visiter les sites concernés ».

Qu'est-ce que le Label du patrimoine européen ?

Certains Etats européens ont lancé en 2007 une initiative dans la même veine que les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Elle a pour objectif de mettre en valeur la dimension européenne des biens culturels, monuments, sites naturels ou urbains et des lieux de mémoire, témoins de l'histoire et de l'héritage européen. Elle doit « renforcer le sentiment d'adhésion des citoyens de l'Europe à une identité européenne commune et de

créativité et innovation. Elle propose en conséquence des stratégies à développer à tous les niveaux de gouvernance.

[Consulter l'étude](#) (uniquement disponible en anglais)

favoriser leur sentiment d'appartenance à un espace culturel commun ».

A ce jour, 60 sites situés dans 17 Etats membres de l'Union européenne et la Suisse ont obtenu ce Label. En France, l'Abbaye de Cluny, la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles et la Cour d'honneur du Palais des Papes d'Avignon sont labellisés « Patrimoine européen ».

Quelle intervention possible de l'UE ?

Il est actuellement question de communautariser cette initiative comme cela a été fait pour l'initiative « *Capitales européennes de la Culture* ». L'objectif de cette « *communautarisation* » est d'améliorer le fonctionnement du Label et de le rendre plus visible, et ainsi de lui permettre de prendre une nouvelle dimension. La Commission a lancé une consultation en ligne dans ce sens, afin de contribuer à l'analyse d'impact nécessaire pour déterminer l'utilité et la forme d'une intervention de l'Union européenne. L'analyse d'impact devrait être publiée à l'automne 2009.

Les résultats des différentes étapes de la consultation publique seront intégrés au rapport final de l'analyse d'impact à l'automne 2009 et serviront de base à la proposition de la Commission Européenne concernant le Label du patrimoine européen.

[Consulter les résultats de la consultation en ligne](#)

Année du dialogue interculturel

Commandez le CD-Rom des débats de Bruxelles



Entre mars et novembre 2008, une série de débats entre acteurs du monde culturel européen a eu lieu à Bruxelles dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel. Les thèmes allaient de la migration, au dialogue interreligieux, en passant par les défis sur le lieu de travail.

Pour obtenir le CD-Rom, il suffit de remplir ce [formulaire](#) et le renvoyer à l'adresse indiquée.

Culture et développement local

Enquête de la Commission européenne sur la culture dans la politique européenne de cohésion

L'institut allemand ERICarts, en collaboration avec le CSES (Centre for Strategy and Evaluation Services) a été chargé par la Commission d'une enquête sur la contribution de la culture au développement local et régional, notamment à travers les fonds structurels.

L'étude commandée par la Commission vise à obtenir des éléments de preuve relatifs à des projets soutenus par les Fonds structurels. Elle invite tous ceux qui s'intéressent au rôle dynamique que la culture peut jouer dans le

développement local et régional à y contribuer de façon active.

Si vous avez participé à un projet culturel financé par les Fonds structurels, vous pouvez [faire partager votre expérience](#).

Vous pouvez également contribuer à cette étude en participant à un séminaire qui se tiendra à Bruxelles mi-novembre (la date sera connue ultérieurement).

[Consulter le programme provisoire](#)

[En savoir plus](#)

Education et formation

Mobilité étudiante

Erasmus passe le cap des 2 millions d'étudiants

Plus de 2 millions d'étudiants ont voyagé à l'étranger pour étudier, depuis le lancement, en 1987, du programme Erasmus. Selon les données publiées par la Commission européenne le 30 juillet, le nombre d'échanges a augmenté de 2,1% au cours de l'année académique 2007-2008, par rapport à l'année précédente, permettant à plus de 162.695 étudiants européens d'aller à l'étranger pour étudier ou enseigner.

Trente-trois pays participent au programme depuis que la Croatie et l'Ancienne République yougoslave de Macédoine y ont adhéré, en 2009. Les pays dans lesquels la proportion

d'étudiants Erasmus dans la population estudiantine totale est la plus élevée sont le Lichtenstein (6,43 %), l'Autriche (1,77 %), la République tchèque (1,54 %) et l'Espagne (1,41 %). Pour le commissaire pour l'Education, la Formation, la Culture et la Jeunesse, Ján Figel, il faudrait offrir à tous les jeunes intéressés des occasions similaires d'apprentissage à l'étranger.

Peut mieux faire

Une consultation publique a été lancée début juillet afin de définir la meilleure stratégie possible pour atteindre cet objectif. Elle sera

close le 15 décembre 2009. Le but est d'engager le débat sur la meilleure façon d'accroître les possibilités pour les jeunes Européens de développer leurs connaissances et leurs compétences à l'étranger.

« Cela fait longtemps que l'Union européenne soutient les jeunes par divers programmes et initiatives. Cependant, les séjours à l'étranger sont encore l'exception, non la règle, et ils sont plus accessibles à certains groupes qu'à d'autres. En 2006, quelque 310 000 jeunes ont pu se rendre à l'étranger grâce aux programmes européens. Ce chiffre ne représente que 0,3 % des 16 à 29 ans de l'UE ; on voit par là qu'il **serait possible d'aller beaucoup plus loin dans ce domaine** ».

Jan Figel', commissaire chargé de l'éducation, la formation et la culture

A travers le Livre vert « [Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage](#) » qui vient d'être publié, la Commission lance une

vaste discussion sur la question de « *la mobilité pour tous les jeunes apprenants* ».

Le Livre vert pose une série de questions et invite les parties intéressées à exprimer leur avis sur divers points, notamment :

- Comment convaincre plus de jeunes d'aller à l'étranger pour y acquérir de nouvelles connaissances et compétences et de l'expérience ?
- Quels sont les obstacles à surmonter en matière de mobilité ?
- Comment l'ensemble des parties prenantes (Commission, Etats membres, régions, établissements d'enseignement et de formation, ONG) peuvent-elles unir leurs forces dans le contexte d'un nouveau partenariat pour la mobilité des apprenants ?

[Participer à la consultation](#) jusqu'au 15 décembre 2009.

Erasmus Mundus

50 nouveaux Masters et 13 doctorats communs financés par le programme Erasmus Mundus

La Commission européenne vient de sélectionner 50 masters et 13 doctorats communs qui viendront étoffer Erasmus Mundus, programme communautaire destiné à renforcer la coopération européenne et les liens internationaux dans le domaine de l'enseignement supérieur. Ces masters et doctorats associent 296 universités d'Europe et 70 universités partenaires de nombreux pays du monde entier.

Le premier appel à propositions pour la deuxième phase du programme Erasmus Mundus (2009-2013) a été lancé en février 2009. À cette occasion, 182 masters et 135 doctorats communs ont été proposés par des universités d'Europe et leurs partenaires des quatre coins du monde.

Une nouveauté: les doctorats communs

La grande nouveauté de cet appel à propositions, ce sont les doctorats communs

Erasmus Mundus : 13 doctorats de ce type ont été retenus, qui associent 65 universités d'Europe et 12 universités de pays tiers. Ces programmes de formation et de recherche du niveau doctoral offriront également des bourses couvrant jusqu'à trois années de doctorat. Les doctorats choisis couvrent un large éventail de disciplines dans les sciences naturelles, les sciences du vivant et les sciences humaines. Les étudiants pourront s'inscrire à ces programmes à la rentrée 2010/2011.

Les masters Erasmus Mundus

Les masters sélectionnés auront une durée de cinq ans. Ils associeront 231 universités de 26 pays d'Europe. Dans le contexte des masters, un nombre fixe de bourses d'enseignement ou de recherche Erasmus Mundus sera octroyé aux meilleurs étudiants de «pays tiers», de même qu'à des universitaires. Les 50 nouveaux masters

couvrent un large éventail de disciplines, dont les plus prisées sont l'ingénierie et les technologies, les sciences sociales, les mathématiques, les sciences naturelles et l'agronomie.

Depuis cette année seulement des universités de pays tiers peuvent être membres à part

entière des consortiums candidats : les masters retenus associent 58 universités de ce type (environ 15 %). Les pays les plus représentés sont l'Inde, les États-Unis, le Canada, la Suisse et la Chine.

[Consulter la liste des masters et doctorats retenus](#)

Jeunesse et Citoyenneté

Programme « Jeunesse en Action »

Publication de l'appel « Partenariats »

L'appel à propositions publié par la Commission européenne le 25 août vise à soutenir des projets de partenariat avec des régions, municipalités et ONG européennes désireuses de développer ou de renforcer leurs actions, stratégies et programmes à long terme dans les domaines de l'apprentissage non formel et de la jeunesse.

Le budget total alloué au financement de projets dans le cadre de cet appel est de 1200 000 euros. Les activités suivantes, combinées ou non, seront soutenues dans le cadre de cet appel :

- a) échanges de jeunes transnationaux
- b) initiatives de jeunes nationales ou transnationales

- c) service volontaire européen
- d) formation et mise en réseau.

Les propositions peuvent être soumises par un organisme public local ou régional, ou un organisme à but non lucratif actif dans le domaine de la jeunesse au niveau européen ayant des organisations membres dans au moins huit pays du programme « Jeunesse en Action ».

Date limite de soumission des candidatures : 1er décembre 2009

Les projets doivent débuter entre le 1er avril 2010 et le 1er septembre 2010.

[En savoir plus](#)

Année européenne du volontariat 2011

Participez au concours pour le logo et le slogan

Vous pouvez proposer vos idées de logos et de slogans sur Internet : <http://www.eyv2011.eu/DisplayPage.asp>. Le concours est ouvert jusqu'au 18 septembre.

Parmi toutes les propositions reçues, 20 finalistes seront sélectionnées par les internautes pour être soumises à la Commission. Le logo et le slogan choisis pour tenir lieu d'identité visuelle à l'année européenne du Volontariat seront annoncés le 16 décembre 2009 à l'occasion de la cérémonie « Golden Stars awards ».

2010 Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Appels à projets en France



Dans le cadre de l'« Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion », le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville a lancé des appels à projets, pour un budget global de 1,5 million d'euros. Les projets sélectionnés devront contribuer à renforcer la cohésion sociale et à changer le regard qui est porté sur la pauvreté.

L'année européenne 2010 doit permettre de valoriser les actions existantes et de préparer en les illustrant concrètement les engagements politiques qui seront pris, à l'issue de l'année, au niveau national et au niveau européen.

L'axe de travail choisi par le comité de pilotage national, présidé par la Direction générale de l'action sociale (DGAS), est « la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale comme élément essentiel du développement durable de notre société ».

Trois thèmes ont été définis :

- **le partenariat territorial ou la gouvernance territoriale** : sont recherchés des projets valorisant le travail partenarial et la responsabilité partagée sur les territoires (Etat, collectivités, acteurs de la société civile, associations, partenaires sociaux, entreprises ...). Sont concernées des

expériences réussies portées par plusieurs partenaires ainsi que des projets mettant en valeur des modèles de gouvernance capables d'apporter des réponses adaptées aux besoins identifiés des territoires.

- **les parcours d'insertion** conçus comme les étapes adaptées à la situation des personnes, et définies avec elles, pour accéder à l'effectivité des droits fondamentaux.
- **la citoyenneté** est entendue comme l'accès aux services, l'accès aux droits et l'accès à la parole et à sa prise en compte. Ce thème doit permettre la remontée d'actions visant à conforter la dignité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion et leur participation comme citoyens.

Les actions financées peuvent revêtir les formes d'intervention suivantes : rencontres et manifestations, campagnes informatives, promotionnelles, pédagogiques, réalisation d'enquêtes et de documents, etc... La dimension pérenne du projet au-delà de l'année 2010 sera déterminante.

Le budget pour la France est de 1,5 Millions d'euros, dont 750 800 euros de financements communautaires. Le financement européen s'élèvera 25 000 euros en moyenne par projet.

Calendrier

La date limite de remise des candidatures est fixée au 06 novembre 2009.

Le comité de pilotage national se réunira mi-novembre pour sélectionner les projets et aura jusqu'au 11 décembre pour faire parvenir la liste des projets sélectionnés à la Commission européenne.

Institutions

Parlement européen

Nouvelle commission de la Culture et de l'Éducation

Doris Pack (PPE, Allemagne) a été élue le 20 juillet dernier présidente de la commission de la culture et de l'éducation du PE. Elle succède à la grecque Katerina Batzeli (PSE).

Ancienne institutrice, elle a déclaré que sa commission (24 membres) devrait reprendre les travaux sur les programmes Erasmus, Comenius et d'apprentissage tout au long de la vie. Elle se concentrera sur les relations avec le secteur cinématographique et entend mieux utiliser « l'espace libre » à Bruxelles et Strasbourg à des fins culturelles. Les quatre vice-présidents sont Helga Trüpel (Verts/ALE, Allemagne), Timo Soini (ELD, Finlande), Lothar Bisky (GUE/NGL, Allemagne) et Morten Løkkegaard (ADLE, Danemark).

Les français que compte la commission CULT sont : Malika BENARAB-ATTOU (Europe Ecologie), Jean-Marie CAVADA (UMP/Nouveau

Centre), Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID (UMP), Marie-Christine VERGIAT (Front de gauche).

Une présidente expérimentée

Doris Pack (PPE, Allemagne), est membre de la CDU au sein du Parti populaire européen. Elle est députée européenne depuis 1989 et experte renommée en Balkans. Née en 1942 à Schiffweiler/Saar, elle est présidente du groupe des femmes au PPE et membre du bureau du PPE. Elle est coordinatrice du PPE au sein de la commission de la culture, de l'éducation et des médias depuis 1994 et présidente de la délégation pour les relations avec l'Europe du Sud-Est, depuis 1994 également. En Allemagne, elle a été députée au Bundestag (1974-1983, 1985-1989). Mme Pack est également présidente de la Fondation pour la coopération culturelle franco-allemande.

Carrières européennes

La Commission recherche des experts évaluateurs dans le domaine de la culture

Les experts seront chargés d'assister l'Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » dans le cadre de la gestion des programmes communautaires dans les domaines de l'éducation, l'audiovisuel, la culture, la jeunesse et la citoyenneté. Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au 30 juin 2013.

Les experts auront pour mission d'assister l'Agence, ou, le cas échéant, la Commission, dans l'exécution des tâches susmentionnées, en se référant aux objectifs des programmes, aux priorités et critères définis dans les appels à propositions, ainsi qu'aux guides et manuels mis à la disposition des candidats.

Les experts seront amenés à évaluer des propositions reçues dans le cadre d'appels à propositions, ainsi qu'à procéder à l'évaluation et le suivi des projets (études et analyses, bilans, visites éventuelles sur place, etc).

Les experts sélectionnés dans le cadre de cet appel pourront également être amenés à assister les Directions Générales de tutelle de l'Agence (DG EAC, INFOS, AIDCO), dans le cadre de leurs activités (coordination générale des politiques et des programmes, communications, gestion des volets non délégués à l'Agence).

[En savoir plus](#)

Les appels à propositions

Les appels à propositions et les principales dates limites de dépôt des candidatures par programme.

Appels à propositions

Date limite de dépôt des candidatures

Appels à propositions	Date limite de dépôt des candidatures
Programme Jeunesse en action	
Partenariats	1^{er} décembre 2009
Créativité et Innovation dans le secteur de la jeunesse	30 septembre 2009
Echanges de jeunes	1 ^{er} novembre 2009
Initiatives de jeunes	1 ^{er} novembre 2009
Projets Démocratie Jeunesse	1 ^{er} novembre 2009
Service volontaire européen	1 ^{er} novembre 2009
Coopération avec les pays voisins de l'UE	1 ^{er} novembre 2009
Formation et mise en réseau de personnes actives dans le secteur de la jeunesse	1 ^{er} novembre 2009
Rencontres de jeunes et de responsables de politiques de la jeunesse	1 ^{er} novembre 2009
Mobilité des personnes- formation continue du personnel éducatif	15 septembre 2009
Programme MEDIA	
Programme Comenius	
Formation continue (Croatie)	15 septembre 2009
Formation continue (ARYM)	15 septembre 2009
Partenariats Regio – en attente de publication (1^{ère} semaine d'octobre)	
Programme Grundtvig	
Echanges du personnel éducatif	15 septembre 2009
Formation continue (Croatie)	15 septembre 2009
Formation continue (ARYM)	15 septembre 2009
Programme Erasmus	
Programme Leonardo	
Programme Erasmus Mundus	
Fenêtre de coopération extérieure – Région Amérique latine durant l'année universitaire 2009-2010	15 octobre 2009
Programme TEMPUS	
Programme Jean Monnet	
Programme transversal	
Programme « Europe pour les Citoyens »	
Mesures innovantes « des citoyens actifs pour l'Europe »	30 septembre 2009
Soutien structurel aux organismes de recherche et de réflexion sur les politiques publiques européennes et aux organisations de la société civile au niveau européen	15 octobre 2009
Programme Culture	
Projets de traduction littéraire	1 ^{er} février 2010
Actions spéciales de coopération avec des pays tiers	1 ^{er} mai 2010
Projets de coopération pluriannuels	1 ^{er} octobre 2009
Actions de coopération	1 ^{er} octobre 2009
Coopération transfrontalière « Méditerranée » (Instrument de voisinage)	16 septembre 2009
Soutien aux organismes culturels (annuel)	1 ^{er} Novembre 2009

Autres	
Programme de coopération dans le domaine de l'enseignement (IPI) – Coopération dans l'enseignement supérieur et la formation entre l'UE et l'Australie, le Japon et la République de Corée	15 septembre 2009
Appel à propositions concernant la création de réseaux regroupant des projets de « courtage des connaissances »	29 septembre 2009

Bureau Bourgogne Franche-Comté Europe

55, rue d'Arlon

1040 Bruxelles

Tel : 0032 2 231 10 50

Email : office@bfce.eu